

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'IMAGE'IN PERIGNY

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Trésorière, j'ai effectué la vérification des comptes annuels de l'association Image'In Périgny relatifs à l'exercice 2019-2020 , clos le 31 Juillet 2020.

La vérification des opérations (montants & imputations) retracées dans le journal a été grandement facilitée par un classement remarquable des pièces justificatives fournies (factures, bordereaux de chèques, reçus, carnet de chèques, fonds de caisse, relevés bancaires ...); On ne peut que remercier M^{me} GARENNE pour ce travail de grande qualité.

Après une vérification exhaustive des écritures, je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice.

J'invite donc l'Assemblée Générale à voter le rapport financier sans aucune réserve, lequel fait apparaître un excédent de gestion de 2 644,84 € et à donner quitus à Madame la Trésorière.

Fait à La Rochelle le 02 Septembre 2020, pour servir et valoir ce que de droit.

Le vérificateur aux comptes


Bruno VIGNERON